

Bilan de Compétences

Prestation

Orientation

Réf : ORI/BC
N° CARIF : Sans objet

Informations principales

Public :

- Demandeur d'emploi
- Salarié

Prérequis :

Sans objet

Prix :

1940 euros

Financement :

Prestation éligible au CPF. Nous consulter pour connaître toutes les pistes de financement.

Durée :

Entre 18 et 24h réparties sur 12 semaines

Certification(s) proposée(s) :

Non certifiant

Objectifs :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Dates de session :

Entrées et sorties permanentes

Lieu de formation :

Consultez notre site internet pour découvrir les établissements INSUP dispensant cette formation

Information collective :

Sans objet

Contacts et renseignements

Merci d'adresser vos demandes à contact@insup.org

Programme de formation



Cadre réglementaire du Bilan de compétences :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>

Etape 1 - Phase préliminaire

(3h en moyenne)

- Points clefs du parcours, facteurs personnels et professionnels
- 1ère analyse du parcours
- Analyse des facteurs de motivation et de démotivation professionnelles
- Confirmation des objectifs

Etape 2 - Phase d'investigation

(entre 12 et 15h)

- **Bilan personnel** : analyse des motivations, aspirations personnelles et valeurs professionnelles.
- **Bilan professionnel** : définition et analyse des **compétences** transversales et transférables
- Construction du ou des projets d'**évolution** professionnelle
- Étude de la faisabilité du projet
- Validation du ou des projet(s)

Etape 3 - Phase de conclusion

(entre 3 et 6h)

- Formalisation du plan d'action
- Synthèse

Modalités de la formation

Modalités d'entrée en formation

- Participer à l'entretien d'accueil pour déclencher l'inscription (entretien **gratuit** pour le bénéficiaire et non facturable pour le donneur d'ordres)
- Délais d'accès entre 1 semaine et 3 mois selon les disponibilités de l'apprenant

Modalités d'accueil et moyens techniques

Pour connaître les modalités d'accueil de l'établissement de votre choix, consultez la page <https://www.insup.org/vos-etablisements-insup/>

Modalités pédagogiques

Le bilan de compétences dure entre 18h et 24h (maximum) réparties sur 12 semaines. Il prend la forme d'entretiens individuels réguliers de 2 à 3 h en face à face.

Modalités de validation

- Synthèse du Bilan de compétences
- Suivi réalisé à 3 mois